

# Conditions générales complémentaires pour la caisse KLARA

## 1. Champ d'application

**1.1.** Les présentes conditions générales complémentaires pour la caisse KLARA («CG Caisse») régissent les relations entre les clientes et clients («Client») et KLARA Business SA («KLARA») pour la caisse KLARA.

**1.2.** Les présentes CG Caisse s'appliquent en complément aux conditions générales de KLARA, dont elles font partie intégrante.

**1.3.** En activant le widget KLARA, le client accepte les présentes CG et, lors de la réservation d'offres de tiers, les conditions applicables du tiers concerné.

## 2. Conclusion du contrat

**2.1.** Le client est lié au contrat et confirme les CG correspondantes lors de l'activation du widget KLARA et/ou du widget du partenaire.

**2.2.** Le contrat est en principe soumis à l'approbation de KLARA. Tout refus doit être notifié au client si possible dans les 10 jours ouvrables suivant la demande.

## 3. Durée du contrat et résiliation

**3.1.** La durée du contrat commence à courir dès la commande du client selon le chiffre 2.1, à moins qu'il ne soit refusé conformément au chiffre 2.2.

**3.2.** Le contrat est conclu pour la durée de la période d'utilisation sélectionnée dans le Widget Store.

**3.3.** Lorsque la période d'utilisation est mensuelle, le contrat peut être résilié pour la fin d'un mois, à l'exception du premier mois d'utilisation. Durant le premier mois, l'utilisation est calculée au prorata.

**3.4.** Un contrat annuel peut être résilié pour la fin d'une année contractuelle moyennant un préavis de 30 jours. Si la résiliation est tardive, le contrat est automatiquement prolongé d'un an.

**3.5.** La résiliation doit intervenir par voie électronique dans le Widget Store KLARA ou par écrit.

## 4. Prestations de KLARA

**4.1.** Le client bénéficie du droit à titre onéreux d'utiliser la caisse KLARA en cloud pendant la durée du contrat.

**4.2.** KLARA fournit au client le paquet matériel pour la caisse KLARA de caisse. Le matériel est expédié par envoi postal. Le client assume le risque d'expédition. Le client achète les appareils livrés.

**4.3.** Les droits d'utilisation prévus par le présent contrat ne peuvent pas être cédés ou transmis en sous-licence.

**4.4.** Des informations détaillées sur les services, les produits et les prix sont disponibles sur le site Internet de KLARA et dans le Widget Store de KLARA.

**4.5.** Une partie des prestations est fournie en collaboration avec des tiers. Les prestations de tiers sont régies par leurs dispositions respectives.

## 5. Droits et obligations du client

**5.1.** La caisse KLARA nécessite une connexion Internet. Le client est responsable de l'exploitation de la connexion Internet. Sans connexion Internet, la caisse KLARA de caisse fonctionne, mais ne peut pas échanger de données avec l'application KLARA.

**5.2.** Le client est tenu d'installer les mises à jour logicielles nécessaires sur les appareils.

**5.3.** Le client est en droit de retourner le matériel du système de caisse KLARA dans les 30 jours à compter du début du contrat. Le matériel doit être retourné par envoi postal. Le client assume le risque d'expédition et prend en charge les frais d'expédition.

**5.4.** Au terme des 30 jours à compter du début du contrat, la caisse ne peut plus être retournée et le prix du matériel est dû en intégralité.

**5.5.** Si la caisse est retournée à KLARA incomplète, endommagée ou non emballé à l'origine, les appareils concernés sont facturés au client. Si l'ensemble est retourné en bon état pendant les 30 jours à compter du début du contrat, la facture correspondante du matériel est annulée.

## 6. Prix et conditions de paiement

**6.1.** Les prix sont disponibles sur le site Internet de KLARA et dans le Widget Store de KLARA.

**6.2.** KLARA procède à une vérification des données de l'entreprise et des données personnelles.

**6.3.** Le paiement du matériel de caisse KLARA peut être convenu sous forme de paiement unique ou d'acompte sur 12 mois. KLARA se réserve le droit de ne livrer la marchandise qu'en cas de paiement unique contre prépaiement. Dans ce cas, la marchandise ne sera livrée qu'à réception du montant total de la facture. En cas de paiement échelonné, une facture mensuelle est émise et le matériel devient la propriété du client lors du dernier versement.

**6.4.** Tous les prix sont indiqués en CHF hors TVA. Les factures de KLARA sont payables dans les 10 jours à compter de la date de facturation.

**6.5.** La compensation de créances du client avec celles de KLARA est exclue.

**6.6.** Le matériel livré reste la propriété de KLARA jusqu'au paiement de l'intégralité du prix.

**6.7.** Si des prestataires tiers sont chargés de la gestion des paiements, leurs conditions générales s'appliquent.

## **7. Garantie**

**7.1.** KLARA octroie au client une garantie de deux ans sur les appareils du paquet matériel. En cas de défauts, le client a le droit de réparation ou de remplacement à la discrétion exclusive de KLARA. KLARA s'efforce de fournir au client un appareil de remplacement immédiatement, mais ne peut garantir une disponibilité illimitée.

Version 3.0, Août 2020